

Recrutement de Consultants pour le Programme d'Assistance aux Projets Locaux contribuant à la sécurité humaine (APL)

27 janvier, 2021

L'Ambassade du Japon au Sénégal cherche un Consultant (1 personne) (contrat de prestation de services) pour s'occuper du Programme d'"Assistance aux Projets Locaux contribuant à la sécurité humaine" (ci-après dénommée "APL"). L'Ambassade du Japon au Sénégal couvre quatre pays: le Sénégal, la Gambie, le Cabo Verde et la Guinée Bissau. Le Programme "APL" vise à fournir les fonds nécessaires pour réaliser les projets de petite taille, réalisés dans chaque pays par des organisations à but non lucratif (organisations publiques locales, ONG, etc.), dans les quatre pays cités ci-dessus. Voir ci-dessous pour plus de détails.

1 Aperçu des travaux de Consultant d'APL

Un Consultant pour le Programme "APL" est un consultant individuel qui travaille sur la base d'un contrat de prestation de services avec l'Ambassade. L'Ambassade confie à une personne ayant des connaissances et une expérience avérées liées à la coopération au développement, une série de travaux auxiliaires tels que la recherche de projets potentiellement réalisables et qui répondent aux critères du programme, l'examen des requêtes, le suivi de l'avancement des projets, etc..

Plus précisément, le Consultant pour le Programme "APL" effectue principalement les opérations suivantes, selon les instructions du personnel de la coopération au développement de l'Ambassade :

- (1) Coordination avec l'organisation candidate au financement à travers des enquêtes, des visites sur le terrain et des demandes de détails liés à la formulation du projet ;
- (2) Organisation de la cérémonie de signature et de remise du Contrat de Don relatif au projet à financer ;

- (3) Réception et confirmation du contenu des rapports et audits comptables des organisations bénéficiaires ;
- (4) Supervision, suivi de l'état d'exécution, évaluation et suivi post-mise en œuvre du projet ; et
- (5) Autres tâches ou missions sur instruction de l'Ambassade.

Le Programme “APL” en tant que programme de financement sous forme de dons pour les organisations à but non lucratif à la base, étant une politique nationale japonaise, l'Ambassade prend des décisions politiques telles que la sélection des organisations potentiellement bénéficiaires, l'adoption des projets et la possibilité du financement. Le Consultant du Programme “APL” est en charge de l'enquête préliminaire nécessaire pour orienter les décisions politiques à prendre par l'Ambassade, de la coordination avec l'organisation candidate, de la saisie des demandes et des rapports ainsi que du suivi. Le responsable de l'Ambassade et le Consultant partagent toujours des informations. Le Consultant ne doit pas divulguer les informations qu'il détient dans le cadre de ses activités aux personnes extérieures à l'Ambassade.

2Forme du contrat

(1) Forme du contrat

Le Consultant du Programme “APL” est considéré comme un consultant individuel (contractuel). L'ambassade conclut avec lui un contrat de prestation de service (contrat de type général) et pendant la durée du contrat, l'Ambassade lui paye chaque mois, un montant fixe, pour ses prestations.

(2) Montant de la rémunération

Sur la base du règlement de l'Ambassade, le montant de l'indemnité sera décidé en tenant compte du SMIG local.

(3) Durée du Contrat

Du 1er avril 2021 au 31 mars 2022 (la date effective de début de la collaboration sera fixée en concertation avec le contractant potentiel).

(En principe, il est possible de renouveler le contrat de prestation de service pour une durée maximale de 3 ans sur la base de l'accord entre l'Ambassade et le Consultant du programme "APL").

3 Critères de selection

(1) Nationalité : Sénégalaise ou Japonaise.

(2) Bon état de la Santé physique et mentale

(3) Éducation : Diplôme universitaire ou équivalent

(4) Connaissances / compétences :

A. Etre en mesure de parler et d'établir des documents en français et en anglais (préférable d'être en mesure de parler en Japonais au moins pour la conversation courante).

B. Avoir des connaissances et une expérience en matière de coopération pour le développement

C. Outil informatique (y compris Word, Excel, requis pour la rédaction de rapports et la réalisation de graphiques).

4 Comment postuler

(1) Veuillez envoyer le dossier de candidature par e-mail à l'adresse indiquée au point 5. ci-dessous avant le jeudi 18 février 2021. Veuillez également indiquer l'adresse e-mail à laquelle l'Ambassade peut contacter le candidat.

(* Les informations personnelles que le candidat fourni ne seront utilisées qu'à des fins de sélection pour le recrutement et resteront confidentielles.)

Dossier de candidature:

A. CV avec photo (en Français ou en Japonais) (nom, date de naissance, adresse, téléphone)

Formation académique, expériences professionnelles et qualifications. Pour

le niveau de langue, veuillez décrire le score TOEIC.

B. lettre de motivation (format A4 1-2 feuilles) (en Français ou en Japonais)

(2) Méthode de sélection

A. Première étape: sélection sur dossier

B. Deuxième étape : un entretien avec le Comité de sélection (y compris un contrôle linguistique (écrit et oral), uniquement pour ceux qui sont retenus après la première sélection) aura lieu à l'Ambassade.

(3) Calendrier de sélection

A. Date limite de candidature : les documents doivent arriver avant le jeudi 18 février 2021

B. Première sélection : elle sera notifiée à tous les candidats par e-mail avant le lundi 22 février 2021.

C. Deuxième sélection : Réalisée à partir du mercredi 24 février 2021. La date et l'heure de l'entretien seront fixées individuellement avec les personnes retenues pour la deuxième étape.

D. Résultat de la deuxième sélection : Après l'entretien, chaque personne reçue sera contactée séparément.

E. Date prévisionnelle de prise d'effet du contrat : La date de début du Contrat de consultation est prévue pour avril 2021 et est décidée en coordination avec le contractant potentiel.

5 Coordonnées (destination de la candidature)

Courriel : apdjpn@dk.mofa.go.jp (adresse dédiée du Service de la coopération économique et du développement)

Téléphone : + 221-33-849-5500 (représentant de l'Ambassade)

Heures : en semaine 8:30-12:30, 13 :00-16 :00

Personnes responsables : ANDO, FUJII, OHNO